

Nom du produit : GALVA SUPER BRILLANT  
Ref.Nr.: 2400

Date de création/révision : 04.11.15 Version : 1.0  
Remplace :

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**GALVA SUPER BRILLANT**  
Aérosol

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Produits anti-corrosion

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LLOYD INDUSTRIEL  
30 rue de Piscop  
ZAE Les Perruches  
95350 ST Brice S/Forêt FRANCE  
Tél : 01.34.04.12.24  
Fax : .1.34.19.65.60  
E-mail : g.mawart@lloyd-industriel.fr

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**France**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

**la Suisse** : Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

**Belgique** : Centre Antipoisons: 070 - 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

**Physique:**

Aérosol, catégorie 1  
Aérosol extrêmement inflammable.  
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

**Santé:**

Irritation cutanée, catégorie 2  
Provoque une irritation cutanée.  
Irritation oculaire, catégorie 2  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles ?Exposition unique STOT un.,  
catégorie 3

Nom du produit : GALVA SUPER BRILLANT  
 Ref.Nr.: 2400

Date de création/révision : 04.11.15 Version : 1.0

Remplace :

Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
**Environnement:** Non-classifié

### Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE

Xi : IRRITANT

**Santé:** R36: Irritant pour les yeux.  
 R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Physique:** EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE

**Environnement:** Non-classifié

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

**Identificateur du produit:** Contient:  
 acétone; diméthylcétone

**Pictogramme(s) de danger:**



**Mention d'avertissement:** Danger

**Mention(s) de danger:** H222 : Aérosol extrêmement inflammable.  
 H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
 H315 : Provoque une irritation cutanée.  
 H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Conseil(s) de prudence:** P102 : Tenir hors de portée des enfants.  
 P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
 P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
 P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
 P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P410/412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.  
 P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.

### 2.3. Autres dangers

Aucun(e)

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.

Nom du produit : GALVA SUPER BRILLANT  
Ref.Nr.: 2400

Date de création/révision : 04.11.15 Version : 1.0  
Remplace :

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole (1,3-butadiène < 0.1%)	68512-91-4	270-990-9	25-50	F+	12	K,G
acétone; diméthylcétone	67-64-1	200-662-2	10-25	F,Xi	11-36-66-67	A
acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4	5-10	F,Xi	11-36-66-67	B
xylène	1330-20-7	215-535-7	<12.5	Xn	10-20/21-38	A

**Explication des notes**

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne  
B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale  
G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) (a) du règlement REACH n ° 1907/2006  
K : la classification comme cancérigène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (Einecs no 203-450-8)

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole (1,3-butadiène < 0.1%)	-	68512-91-4	270-990-9	25-50	Press. Gas, Flam. Gas 1	H280,H220	K,G
acétone; diméthylcétone	01-2119471330-49	67-64-1	200-662-2	10-25	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	A
acétate d'éthyle		141-78-6	205-500-4	5-10	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	B
xylène	02-2119752448-30	1330-20-7	215-535-7	<12.5	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2	H226,H332,H312,H315	A

**Explication des notes**

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne  
B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale  
G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) (a) du règlement REACH n ° 1907/2006  
K : la classification comme cancérigène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (Einecs no 203-450-8)

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Contact avec les yeux :</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau :</b>	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Nom du produit : GALVA SUPER BRILLANT  
Ref.Nr.: 2400

Date de création/révision : 04.11.15 Version : 1.0  
Remplace :

**Inhalation :** EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

**Ingestion :** En cas d'ingestion ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans les poumons. Si il y a un doute, faire appel immédiatement à un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Inhalation :** L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements

**Ingestion :** Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie  
Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.

**Contact avec la peau :** Irritant pour la peau  
Symptômes: rougeur, douleur.

**Contact avec les yeux :** Irritant pour les yeux  
Symptômes: rougeur, douleur, troubles de la vision.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Informations générales :** En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)  
Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.  
Forme des produits de décomposition dangereux  
CO, CO2

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Nom du produit :** GALVA SUPER BRILLANT  
**Ref.Nr.:** 2400

**Date de création/révision :** 04.11.15 Version : 1.0  
**Remplace :**

Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières  
 Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié  
 Mettre dans un récipient approprié  
 Eliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
 Eviter l'accumulation de charges électrostatiques  
 L'équipement devra être mis à la terre  
 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.  
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
 Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
 Assurer une ventilation adéquate  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Laver à fond après l'usage  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.  
 Conserver hors de la portée des enfants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits anti-corrosion

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode
limites d'exposition professionnelle du CE:		

**Nom du produit :** GALVA SUPER BRILLANT  
**Ref.Nr.:** 2400

**Date de création/révision :** 04.11.15 Version : 1.0

**Remplace :**

xylène	1330-20-7	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
xylène	1330-20-7	VME	50 ppm
		VLE	100 ppm
acétate d'éthyle	141-78-6	VME	400 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
		VLE	1000 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
xylène	1330-20-7	VME	100 ppm
acétate d'éthyle	141-78-6	VME	400 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, France</b>			
xylène	1330-20-7	VME	221 mg/m3
		VLE	442 mg/m3
acétate d'éthyle	141-78-6	VME	400 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	1210 mg/m3
		VLE	2420 mg/m3

## 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Procédures d'ordre technique :</b>	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Éviter l'accumulation de charges électrostatiques
<b>Protection individuelle :</b>	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Assurer une ventilation adéquate
<b>inhalation :</b>	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié. Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A ou AX)
<b>la peau et les mains :</b>	Porter des gants
<b>les yeux :</b>	Porter des lunettes.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

<b>Aspect : état physique :</b>	Liquide en aérosol avec propulseur propane/butane.
<b>couleur :</b>	Gris.
<b>odeur :</b>	Odeur caractéristique.
<b>pH :</b>	Non applicable.
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Non connu.
<b>Point d'éclair :</b>	< 0 °C
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	Non connu.

Nom du produit : GALVA SUPER BRILLANT  
Ref.Nr.: 2400

Date de création/révision : 04.11.15 Version : 1.0

Remplace :

Limites d'explosion : limite supérieure : Non connu.  
limite inférieure : Non connu.  
Pression de vapeur : Non connu.  
Densité relative : 0.905 g/cm<sup>3</sup> (à 20°C).  
Hydrosolubilité : Insoluble dans l'eau  
Auto-inflammabilité : > 200 °C  
Viscosité : Non connu.

## 9.2. Autres informations

COV: 625 g/l

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangeureuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangeureuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO<sub>2</sub>

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation : L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements  
Ingestion : Ne pas faire vomir en cas d'ingestion.Risque de pneumonie  
Contact avec la peau : Irritant pour la peau  
Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux

Nom du produit : GALVA SUPER BRILLANT  
 Ref.Nr.: 2400

Date de création/révision : 04.11.15 Version : 1.0  
 Remplace :

## Donnés toxologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
acétate d'éthyle	141-78-6	LD50 oral rat	5620 mg/kg
		LC50 inhal.rat	30 mg/l
		LD50 derm.rabit	> 20000 mg/kg
acétone; diméthylcétone	67-64-1	LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 20 mg/l
		LD50 derm.rabit	> 2000 mg/kg

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Non-classifié

## Donnés ecotoxologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
acétate d'éthyle	141-78-6	IC50 algae	5600 mg/l
		LC50 fish	230 mg/l
		EC50 daphnia	610 mg/l
acétone; diméthylcétone	67-64-1	IC50 algae	> 100 mg/l
		LC50 fish	> 100 mg/l
		EC50 daphnia	> 100 mg/l

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données expérimentales disponibles

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données expérimentales disponibles

**12.4. Mobilité dans le sol**

Insoluble dans l'eau

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas de renseignements disponibles

**12.6. Autres effets néfastes**

Pas de données expérimentales disponibles

Nom du produit : GALVA SUPER BRILLANT  
Ref.Nr.: 2400

Date de création/révision : 04.11.15 Version : 1.0  
Remplace :

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit :** Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.  
Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

**Réglementations nationales :** La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1950

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AEROSOLS

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.1  
ADR/RID - Code de classification: 5F

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non  
IMDG - Marine pollutant: No  
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (D)  
IMDG - Ems: F-D, S-U  
IATA/ICAO - PAX: 203  
IATA/ICAO - CAO: 203

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

Nom du produit : GALVA SUPER BRILLANT  
 Ref.Nr.: 2400

Date de création/révision : 04.11.15 Version : 1.0  
 Remplace :

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.  
 Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.  
 Directive 99/45/CE  
 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)  
 Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°4 bis: Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant, Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel
Maladies à caractère professionnels: rubrique:	601: Hydrocarbures aliphatiques, saturés ou non, cycliques ou non, 606: Cétones, benzoquinone

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

## SECTION 16: Autres informations

\*Explication des phrase de risques:

R10: Inflammable.  
 R11: Facilement inflammable.  
 R12: Extrêmement inflammable.  
 R36: Irritant pour les yeux.  
 R38: Irritant pour la peau.  
 R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
 R20/21: Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

\*Explication des mentions de danger:

H220 : Gaz extrêmement inflammable.  
 H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H226 : Liquide et vapeurs inflammables.  
 H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
 H312 : Nocif par contact cutané.  
 H315 : Provoque une irritation cutanée.  
 H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H332 : Nocif par inhalation.  
 H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

**Nom du produit :** GALVA SUPER BRILLANT  
**Ref.Nr.:** 2400

**Date de création/révision :** 04.11.15 Version : 1.0

**Remplace :**

---